



FILLES, PAS EPOUSES

Le Partenariat Mondial pour
la Fin du Mariage des Enfants



**PLAIDOYER BUDGÉTAIRE
POUR METTRE FIN AU MARIAGE DES
ENFANTS ET PROMOUVOIR L'ÉDUCATION
DES FILLES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU
CENTRE**

Rapport d'apprentissage de huit projets pilotes

Juillet 2023

CONTENU

Résumé	3
Remerciements	3
Acronymes	4
Contexte	4
Méthodologie, éthique et limites	6
Tableau 1 : Organisations de la société civile sélectionnées pour la mise en œuvre des projets pilotes de plaidoyer budgétaire	6
Méthodologie du rapport d'apprentissage	7
Méthodologie des projets pilotes de plaidoyer budgétaire	7
Limites.....	8
Leçons apprises.....	9
Leçon 1 : Utiliser le plaidoyer budgétaire pour consolider la position du gouvernement en tant que leader pour mettre fin au mariage des enfants et promouvoir l'éducation des filles	9
Leçon 2 : Accroître la visibilité et rehausser le profil politique du mariage des enfants et de l'éducation des filles en tirant profit de l'expertise des OSC.....	10
Leçon 3 : Favoriser la participation et l'appropriation du plaidoyer budgétaire par les communautés	11
Leçon 4 : Faire progresser la budgétisation décentralisée pour mettre fin aux mariages d'enfants et promouvoir l'éducation des filles	13
Leçon 5 : Promouvoir l'utilisation des données probantes issues de l'analyse budgétaire pour encourager un plaidoyer fondé sur les preuves	14
Leçon 6 : La nécessité de repenser le plaidoyer budgétaire pour mettre fin au mariage des enfants et promouvoir l'éducation des filles dans les situations de crise.....	15
Les organisations de jeunes investies pour briser le plafond de verre du plaidoyer budgétaire - Le cas de l'Association des Jeunes pour le Développement du Sourou (AJDS) au Burkina Faso.	17
Un soutien technique visant à améliorer la qualité du plaidoyer budgétaire peut augmenter de manière significative les chances de réussite de la mise en œuvre.	17
Conclusion	18
Le plaidoyer budgétaire en tant que processus transformateur	18

PHOTO EN COUVERTURE : Mission de suivi des activités auprès des femmes lumières ayant pris part aux activités. - CCNEJ. Photo de la couverture : Mission de suivi des activités avec les femmes de lumière qui ont participé aux activités : CCNEJ

RESUME

Les interventions durables pour mettre fin au mariage d'enfants^a nécessitent un financement à long terme des politiques d'égalité entre les sexes, d'éducation et de protection de l'enfance.^b Un financement durable de ces politiques sociales exigent un environnement politique favorable et des systèmes de redevabilité solides. Ces questions émergent déjà en tant que priorité dans les agendas de politiques en matière de genre et de protection de l'enfance, tandis que le plaidoyer budgétaire a rehaussé le profil politique du mariage des enfants.^c

Le plaidoyer budgétaire pour la mobilisation de ressources domestiques pourrait être l'une des approches les plus prometteuses pour promouvoir l'appropriation nationale des efforts pour mettre fin au mariage des enfants et promouvoir l'éducation des filles par les gouvernements, et une opportunité clé pour les organisations de la société civile (OSC). Toutefois, le manque de connaissance sur le lien entre les processus budgétaires et les politiques pour mettre fin au mariage des enfants en Afrique de l'Ouest et Centrale exhorte à mieux apprendre des pratiques de plaidoyer des OSC.

Les OSC disposent d'une position privilégiée pour développer une expertise sur le mariage des enfants et l'éducation des filles, ainsi que pour s'engager auprès des communautés où le taux de prévalence du mariage des enfants est très élevée. Toutefois, elles sont également confrontées à des défis considérables lors de leur plaidoyer auprès de leurs gouvernements pour réorienter les ressources vers les personnes qui en ont le plus besoin, en particulier les filles à risque de mariage précoces et celles qui sont - ou ont été - mariées.

Filles Pas Épouses : Le Partenariat mondial pour mettre fin au mariage des enfants considère les OSC - en tant qu'organisations individuelles et collectives - comme des agents essentiels du changement qui devraient être au centre des efforts déployés pour mettre fin au mariage des enfants. Grâce à son engagement auprès des coalitions œuvrant pour la fin du mariage des enfants en Afrique de l'Ouest et Centrale, *Filles Pas Épouses* vise à renforcer l'analyse et le plaidoyer budgétaire comme approche stratégique. À cette fin, *Filles Pas Épouses* a soutenu huit OSC pour mettre en œuvre des projets pilotes de plaidoyer budgétaire, à travers un le projet financé par *Education Out Loud*.

Ce rapport partage les apprentissages tirés des huit projets pilotes, en comblant les lacunes en matière de connaissances sur le plaidoyer budgétaire pour mettre fin au mariage des enfants et promouvoir l'éducation des filles.

REMERCIEMENTS

Nous reconnaissons les accomplissements des organisations de la société civile qui ont mis en œuvre les projets pilotes de plaidoyer budgétaire notamment : l'Association des Jeunes pour le Développement du Sourou (AJDS, Burkina Faso), Cadre Consultatif Nigérien des Enfants et Jeunes (CCNEJ, Niger), Coalition pour la Fin du Mariage des Enfants au Togo (CFME-T),

^a Dans ce rapport, nous utilisons le terme "mariage d'enfants" pour désigner toutes les formes de mariages et d'unions d'enfants, précoces et forcés, dont l'une des parties est âgée de moins de 18 ans.

^b ActionAid International, 2019, [Collecter plus - et plus équitablement ?](#)

^c *Filles Pas Épouses*, 2020, [Plaidoyer budgétaire et de la société civile pour mettre fin au mariage des enfants : Six études de cas.](#)

Coalition Nationale Contre le Mariage des Enfants au Burkina Faso (CONAMEB), Fédération d'Exploitants Miniers artisanaux au Congo (FEMAC), Génération Femme du Troisième Millénaire (GFM₃, Côte d'Ivoire), Jeunesse Africaine et Actions de Développement (JAAD, Niger) et Solidarité Internationale pour l'Afrique (SIA, Mali).

Ce rapport a également bénéficié de l'expertise de collègues travaillant dans différents domaines thématiques au sein de Filles Pas Épouses, notamment Emma Pearce, Mundia Situmbeko, Matilda Branson et Jacky Repila. Il a été rédigé par Aïcha Awa Ba, consultante régionale en recherche et plaidoyer pour le projet EOL, Filles *Pas Épouses*.

ACRONYMES

AJDS	Association des Jeunes pour le Développement du Sourou
APDG	Association pour la Promotion et le Développement du Gulmu
CCNEJ	Cadre Consultatif Nigérien des Enfants et Jeunes
CFME-T	Coalition pour la Fin du Mariage des Enfants au Togo
CONAMEB	Coalition Nationale pour mettre Fin au Mariage des Enfants au Burkina Faso
OSC	Organisation de la Société Civile
RDC	République Démocratique du Congo
EOL	Éducation à Voix Haute
FEMAC	Fédération d'Exploitation Miniers Artisans
VBG	Violence Basée sur le Genre
GFM ₃	Génération Femme du Troisième Millénaire
JAAD	Jeunesse Africaine et Action De Développement
PAI	Plan d'Investissement Annuel
PDC	Plan de Développement Communal
PDES	Plan de Développement Économique et Social
RELUTET	Recherche de Lutte contre la Traite des Enfants au Togo
SIA Mali	Solidarité Internationale pour l'Afrique

CONTEXTE

En 2021, *Filles Pas Épouses* - avec les organisations membres en Afrique de l'Ouest - a commencé à mettre en œuvre le projet "Renforcer l'action collective pour mettre fin au mariage des enfants, maintenir les filles à l'école et faire progresser l'égalité des genres en Afrique de l'Ouest". Ce projet est financé par le Partenariat Mondial pour l'Éducation, dans le cadre de l'initiative Education Out Loud (EOL). Il comprend des activités nationales au Niger et au Burkina Faso, avec un accent régional sur l'Afrique de l'Ouest francophone.

Le projet aborde les questions interdépendantes du mariage des enfants et du manque d'accès des filles à une éducation de qualité. Son objectif global est de galvaniser les OSC et les acteurs travaillant sur l'éducation et le mariage des enfants en Afrique de l'Ouest et à travers le monde, de créer une plateforme d'apprentissage et de renforcer le plaidoyer collectif pour la mise en œuvre de lois, de politiques et de programmes qui amélioreront l'accès et le maintien des filles dans une éducation de qualité, et qui contribueront à mettre fin au mariage des enfants.

Dans ce cadre, *Filles Pas Épouses* a sélectionné et investi dans huit OSC et collectifs au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo, au Mali, au Niger et au Togo, en les soutenant pour mettre en œuvre des projets pilotes d'analyse et de plaidoyer budgétaire. Cette sélection a été basée sur les types de plaidoyer des OSC, leur cible, leur profil (dirigé par des jeunes ou des femmes) ainsi que leur emplacement géographique afin d'assurer une certaine diversité.

METHODOLOGIE, ETHIQUE ET LIMITES

Tableau 1 : Organisations de la société civile sélectionnées pour la mise en œuvre des projets pilotes de plaidoyer budgétaire

OSC ou organisation	Pays et localité	Thème du plaidoyer budgétaire
AJDS - Association des Jeunes pour le Développement du Sourou	Burkina Faso - Province du Sourou	Projet de plaidoyer budgétaire pour mettre fin au mariage des enfants dans la commune de Tougan.
CCNEJ - Cadre Consultatif Nigérien des Enfants et Jeunes	Niger - Tillabéry	Contribuer à la création d'environnements protecteurs propices au bien-être des filles par leur éducation et leur maintien à l'école
CFME - T Coalition pour la Fin du Mariage des Enfants au Togo	Togo - Communes de Lavié et Kouma	Contribuer à mettre fin au mariage des enfants dans les communes de Lavié et Kouma en l'incluant dans le Plan de Développement Communal (PDC), la planification et les budgets communaux.
CONAMEB - Coalition Nationale contre le Mariage des Enfants au Burkina Faso	Burkina Faso - Ouagadougou	Renforcer les capacités de 25 membres de la coalition en matière d'analyse budgétaire et de plaidoyer budgétaire, et mener des actions de plaidoyer budgétaire au niveau institutionnel pour promouvoir la fin du mariage des enfants.
FEMAC - Fédération d'Exploitants Miniers Artisanaux au Congo	République démocratique du Congo (RDC) - Goma	Encourager les décideurs impliqués dans le processus budgétaire à s'approprier l'amélioration de l'éducation des filles à risque en augmentant le budget alloué au secteur de l'éducation
GFM3 - Génération Femmes du Troisième Millénaire	Côte d'Ivoire, région du Tonkpi	Contribuer au développement d'abris pour 100 filles survivantes de violences basées sur le genre, pour des filles mariées survivantes de violences domestiques et pour des étudiantes sans tuteur dans la région de Tonkpi.
JAAD - Jeunesse Africaine et Actions de Développement	Niger - Niamey	Contribuer à l'augmentation de l'enveloppe budgétaire consacrée aux enfants et aux femmes afin de lutter efficacement contre le mariage des enfants.
SIA Mali - Solidarité Internationale pour l'Afrique	Mali	Renforcer la protection des enfants au Mali par le biais d'un plaidoyer budgétaire pour mettre fin au mariage des enfants.

Méthodologie du rapport d'apprentissage

Ce rapport d'apprentissage a été élaboré sur la base d'une revue des résultats des projets pilotes de plaidoyer budgétaire développés et mis en œuvre dans le cadre du projet de *Filles Pas Épouses* « Renforcer l'action collective pour mettre fin au mariage des enfants, maintenir les filles à l'école et faire progresser l'égalité des genres en Afrique de l'Ouest ». Les principales conclusions et leçons tirées ont été identifiées grâce à une analyse approfondie des éléments suivants :

1. La littérature autour du plaidoyer budgétaire pour mettre fin au mariage des enfants et à l'éducation des filles en Afrique de l'Ouest.
2. Les rapports narratifs développés par les huit OSC qui ont reçu un soutien financier de *Filles Pas Épouses* et d'autres documents de suivi et d'évaluation partageant les principaux résultats de leurs projets pilotes de plaidoyer budgétaire.
3. Les entretiens avec des informateurs clés et les conversations informelles avec les OSC participantes.
4. Les images et autres matériels générés par les projets pilotes de plaidoyer budgétaire.

Méthodologie des projets pilotes de plaidoyer budgétaire

Les OSC ont été sélectionnées pour bénéficier d'un soutien financier à l'issue d'un processus de candidature compétitif parmi les organisations membres de *Filles Pas Épouses* et en particulier le réseau de plaidoyer budgétaire de *Filles Pas Épouses*. Les critères de sélection comprenaient

- **Emplacement géographique** : Seules les OSC ou coalitions situées en Afrique de l'Ouest et Centrale francophone ont été sélectionnées. Certaines OSC qui fonctionnent dans des zones rurales ou décentralisées ont également été sélectionnées pour favoriser une approche plus ciblée.
- **Type de plaidoyer** : Seules les OSC ou coalitions qui proposaient un plaidoyer budgétaire axé sur la fin du mariage des enfants et/ou la promotion de l'éducation des filles ont été sélectionnées.
- **Plaidoyer budgétaire ciblé** : Les OSC ou coalitions adoptant une approche ciblée dans leur plaidoyer budgétaire ont été prioritaires. Étant donné le court délai (trois mois) imparti pour mettre en œuvre les projets pilotes, les OSC ou les coalitions qui ont décidé de travailler sur un document budgétaire spécifique ou de renforcer les capacités d'un acteur stratégique ont été prioritaires. L'objectif était de mettre en œuvre des projets pilotes ayant un impact mesurable et opportun.
- **Profil des OSC** : L'inclusivité était un critère important et le processus de sélection a mis l'accent sur la garantie de la représentation des organisations dirigées par des jeunes et des femmes. Trois des huit organisations sélectionnées sont dirigées par des jeunes et quatre organisations sont dirigées par des femmes.



PHOTO : Le maire de la commune de Kloto 2 (Lavié, à droite) et le coordinateur de RELUTET à l'ouverture d'une réunion avec les élus locaux à Lavié, Togo. Photo : CFME-T

Suite à l'orientation de l'équipe du réseau de plaidoyer budgétaire de *Filles Pas Épouses* et afin de respecter l'appropriation du projet par les OSC participantes, *Filles Pas Épouses* n'est intervenue que de manière limitée dans la conception et la mise en œuvre des projets pilotes de plaidoyer budgétaire. *Filles Pas Épouses* a plutôt opté pour un modèle de renforcement continu des capacités, de la conception à la mise en œuvre des projets pilotes.

La consultante régionale en recherche et plaidoyer de EOL a organisé une série de sessions de renforcement des capacités comprenant 1) une introduction à l'analyse budgétaire, 2) l'exploration d'une étude de cas d'analyse budgétaire et 3) une formation sur la méthodologie d'analyse budgétaire. En outre, la consultante a organisé des sessions de soutien personnalisées à la demande des OSC pendant les phases de conception et de mise en œuvre.

Limites

Comme indiqué dans la leçon 6, les conflits armés et l'instabilité politique qui touchent l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale ont eu des conséquences négatives sur le plaidoyer des OSC en faveur d'allocations budgétaires plus équitables pour les politiques visant à mettre fin au mariage des enfants. Trois organisations ont dû interrompre la mise en œuvre ou le suivi de projets en raison de crises politiques et sécuritaires.

Le Burkina Faso a connu un état d'urgence permanent au cours des derniers mois, avec deux coups d'État politiques en 2022 - le premier en janvier et le second en septembre. La capitale Ouagadougou, où se trouvent les institutions nationales, a subi de graves perturbations et la CONAMEB a dû suspendre les activités prévues et n'a pu mettre en œuvre leur atelier de plaidoyer budgétaire qu'au début de décembre 2022.

Au Mali, des attaques répétées continuent de menacer la société civile depuis 2012. Dans la commune de Sanando, des membres de SIA Mali ont été attaqués et enlevés. Après leur libération, SIA Mali était déterminé à poursuivre les activités qu'ils avaient entamées. Ils ont renforcé leurs efforts de sensibilisation en ciblant les communautés mises en danger par la montée de l'extrémisme et les menaces qui pèsent sur les droits des filles à l'éducation dans la région.

En République démocratique du Congo, la FEMAC est parvenue à finaliser son projet pilote de plaidoyer budgétaire, mais la fin du projet a coïncidé avec une intensification des conflits armés et des massacres dans la région du Nord-Kivu. La FEMAC a été confrontée à

d'importantes menaces sécuritaires et n'a pas été en mesure de contribuer au suivi dans la phase suivant la fin du projet.

LECONS APPRISES

Leçon 1 : Utiliser le plaidoyer budgétaire pour consolider la position du gouvernement en tant que leader pour mettre fin au mariage des enfants et promouvoir l'éducation des filles

La sous-priorisation des efforts de lutte contre le mariage des enfants dans l'agenda politique conduit inévitablement à un sous-financement des politiques qui contribuent à mettre fin au mariage des enfants. Un engagement et une appropriation plus forts de la part des gouvernements nationaux et locaux en matière de financement et de mise en œuvre des politiques ont un potentiel de transformation pour les interventions relatives au mariage d'enfants et à l'éducation des filles en Afrique de l'Ouest. Le gouvernement - impliqué à tous les niveaux, du local au national - dispose d'un avantage comparatif pour rassembler les principales parties prenantes afin de lutter contre le mariage d'enfants.

Étant donné le court délai imparti à ce projet, le plaidoyer budgétaire mené par les OSC dans le cadre de ce projet n'a pas toujours pu produire des résultats tangibles ou immédiats, mais les dirigeants des gouvernements locaux impliqués dans les projets pilotes ont reconnu la nécessité d'inclure le mariage des enfants et l'éducation des filles dans les plans de développement au niveau local. Le plaidoyer budgétaire a également créé un sentiment de responsabilité parmi les autorités locales, qui auparavant n'avaient pas réussi à mettre en place un cadre politique favorable pour lutter contre le mariage des enfants et promouvoir l'éducation des filles.

Au Togo, le CFME-T a organisé une formation avec 30 fonctionnaires des communes de Lavié et de Kouma. Un conseiller municipal de Kouma déclare que "[...] la CFME-Togo pour cette rencontre qui nous a permis d'avoir des notions sur le mariage des enfants, les droits de l'enfant et surtout sur notre rôle en tant que conseillers municipaux pour assurer que nos plans soient basés sur les évidences. Pour ma part, j'ai compris que la CFME-T nous a sensibilisé à une planification rigoureuse. Nous admettons que la municipalité n'a pas encore de PDC. Nous veillerons à ce que cela ainsi que nos documents de planification prennent en compte cette question du mariage que nous continuons d'ignorer."

Au Burkina Faso, le plaidoyer de l'AIDS a permis aux décideurs de comprendre l'urgence de procéder à l'intégration des budgets pour mettre fin au mariage des enfants dans le PDC et le Plan d'Investissement Annuel (PAI). En conséquence, le conseil municipal a offert un terrain pour la construction d'un centre d'écoute et d'orientation pour les filles sur la santé et les droits sexuels et reproductifs.

En Côte d'Ivoire, le plaidoyer du GFM3 a permis au Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant, par l'intermédiaire de la Direction Régionale de la Famille, de la Femme et de l'Enfant, de s'engager à élargir le mandat du centre d'accueil pour les survivants de violences basées sur le genre, le Centre Communautaire d'Accueil et de Réhabilitation pour les Femmes et les Filles (CECAREF), afin d'aider les filles à risque à maintenir leur éducation à l'école.



Au Burkina Faso, la CONAMEB a mis en œuvre un atelier de plaidoyer budgétaire avec les autorités régionales, axé sur le maintien des filles à l'école et la fin des mariages d'enfants dans la région de l'Est. La CONAMEB - et le partenaire de mise en œuvre pilote, l'APDG - ont été stratégiques en choisissant la région de l'Est car celle-ci est classée l'avant-dernière du pays en matière de parité dans l'éducation secondaire. L'atelier était présidé par le Gouverneur de la Région de l'Est et, dans son discours, le représentant du gouverneur a invité les chefs de communauté et les autres autorités locales et régionales à allouer des ressources plus conséquentes pour créer un environnement sûr permettant aux filles de rester à l'école.

Leçon 2 : Accroître la visibilité et rehausser le profil politique du mariage des enfants et de l'éducation des filles en tirant profit de l'expertise des OSC

Les OSC ont été particulièrement actives dans le développement d'outils et de projets de plaidoyer budgétaire pour encourager le gouvernement à allouer les ressources nationales de manière plus équitable vers les droits de l'enfant et aux questions de genre. Là où cela était possible, les OSC ont ciblé des documents de politique stratégiques et des institutions pour garantir l'intégration du mariage des enfants et de l'éducation des filles. Elles se sont également engagées dans le renforcement des capacités en matière d'analyse budgétaire et de plaidoyer - pour leurs propres membres et/ou pour les partenaires du gouvernement, les acteurs communautaires et les filles.

Au Niger, JAAD a organisé une journée de plaidoyer parlementaire et gouvernemental réunissant 30 femmes et 10 hommes membres du parlement. Ils ont également organisé un atelier de formation participatif avec 20 membres du parlement pour 1) réviser tous les documents de politique publique qui intègrent des actions œuvrant à mettre fin au mariage des enfants, et 2) offrir une formation d'introduction sur le plaidoyer budgétaire pour mettre fin au mariage des enfants. Ils ont également participé à la rédaction du Plan de Développement Économique et Social 2022-2026 (PDES), le cadre national pour les interventions des partenaires de l'État et du développement. Cela a représenté une opportunité pour JAAD de plaider en faveur d'une plus forte intégration des politiques



PHOTO : Femmes leaders et jeunes sur le plateau de l'émission de radio sur l'importance de la scolarisation des filles, leur entretien et la lutte contre les stéréotypes de genre. Photo : CCNEJ

d'égalité des genres. Il est toutefois difficile d'évaluer sur la durée de vie du projet les résultats tangibles de leur plaidoyer en faveur de l'inclusion des questions liées au genre dans le PDES.

Les projets pilotes de plaidoyer budgétaire ont renforcé la légitimité et la crédibilité des OSC participantes à s'engager auprès des décideurs. À Goma, en République Démocratique du Congo, la FEMAC affirme que les projets ont considérablement facilité l'accès aux autorités administratives et budgétaires, ce qui aurait autrement été beaucoup plus complexe.

Au Niger, le CCNEJ, dirigé par des jeunes, a observé que les décideurs ont progressivement fait preuve d'une plus grande ouverture d'esprit à l'égard de l'éducation des filles suite à l'amélioration de leurs connaissances et leur traitement de la question grâce au processus de plaidoyer. Selon le CCNEJ, ils étaient alors plus disposés à contribuer au plaidoyer en faveur d'une plus grande allocation budgétaire pour l'accès et le maintien des filles à l'école. La stratégie du CCNEJ consistait à s'appuyer sur les efforts politiques existantes du gouvernement pour promouvoir l'éducation des filles en popularisant et en renforçant les capacités autour du décret du 5 décembre sur la scolarisation des filles et leur maintien à l'école jusqu'à l'âge de 16 ans. Le CCNEJ a organisé une série de formations impliquant des jeunes, des femmes et des chefs traditionnels et religieux afin d'améliorer leurs connaissances sur le décret et sur l'éducation des filles en général.

Au Burkina Faso, AJDS a organisé un atelier spécifique pour analyser le PDC et le PAI afin d'identifier les lacunes et les opportunités pour l'incorporation des lignes budgétaires qui contribuent à mettre fin au mariage des enfants à Sourou. Le projet pilote de plaidoyer budgétaire a également permis à AJDS de sensibiliser sur les mécanismes de plainte et de rapportage.

Leçon 3 : Favoriser la participation et l'appropriation du plaidoyer budgétaire par les communautés

Les OSC sélectionnées ont tiré profit de leur collaboration de longue date avec les chefs de communautés, les encourageant à renouveler leur engagement et à soutenir une mobilisation durable des ressources domestiques pour mettre fin au mariage des enfants et promouvoir l'éducation des filles. La mobilisation communautaire à travers le plaidoyer budgétaire visait également à démocratiser le contrôle citoyen de l'action publique et des budgets. Les projets pilotes de plaidoyer budgétaire ont permis sur place de sensibiliser le public au pouvoir qu'ont les citoyens d'exiger la redevabilité du gouvernement en ce qui concerne les actions et

les investissements œuvrant à mettre fin au mariage des enfants et promouvoir l'éducation des filles.

Au Togo, la CFME-T a mobilisé les chefs de communauté autour d'un plaidoyer budgétaire pour mettre fin au mariage des enfants et à l'éducation des filles. Les chefs traditionnels ont reconnu l'importance de leur rôle à l'avant-garde de la mobilisation. À la fin de la formation, le chef de canton de Kouma a déclaré : *"J'ai souvent participé à des formations, mais je n'ai jamais été convaincu. Celle-ci m'a beaucoup plu parce que l'approche reflète vraiment les problèmes que nous vivons. Elle répond aux réalités de notre environnement et nous incite à nous même s'engager dans la recherche de solutions. En tant que chef de Canton, je dois mener la sensibilisation entre les notables et planifier des réunions avec la municipalité sur la question [du mariage des enfants]."*

En Côte d'Ivoire, les efforts de plaidoyer budgétaire menés par le GFM₃ visaient également à remédier au manque d'information et à l'informalité de la participation des citoyens aux processus budgétaires. Ils observent que dans le contexte de la décentralisation, la budgétisation participative est de plus en plus débattue et que des ressources devraient être allouées pour la rendre opérationnelle.

Au Burkina Faso, AJDS a placé le plaidoyer communautaire au centre de leur plaidoyer budgétaire en visant le changement de comportement d'au moins 40 élus locaux et 100 leaders communautaires en faveur de la fin du mariage des enfants. Leurs activités de plaidoyer budgétaire comprenaient également l'enregistrement et la diffusion de 110 messages dans des microprogrammes radio en français, en San et en Dioula. AJDS a réussi à ce que cette activité soit prise en charge par le budget municipal de Tougan et a obtenu l'engagement de plus de 100 leaders communautaires à ne pas être impliqués dans quelconque mariage d'enfant.

Un plaidoyer budgétaire pour mettre fin au mariage des enfants devrait impliquer les filles de manière concrète. L'AJDS a consacré des activités spécifiques au renforcement des capacités des filles en ce qui concerne le cadre juridique et le travail de lutte contre le mariage des enfants : 30 membres de clubs de filles se sont engagés à assumer le rôle de médiateur.rices dans leurs communautés et leurs écoles.

Au Burkina Faso, la CONAMEB a utilisé l'atelier de plaidoyer budgétaire pour créer une plateforme intersectionnelle permettant aux parties prenantes de se réunir et de participer à leur plaidoyer. L'atelier organisé à Fada N'gouma, dans la région de l'Est, a rassemblé 66 filles, des autorités régionales, des présidents de délégations spéciales, des présidents de commissions des affaires économiques et financières, des délégations spéciales des forces de défense et de sécurité, des médias et des membres d'OSC de la CONAMEB.

Afin d'assurer la sensibilisation des communautés et de promouvoir la participation des citoyens aux processus budgétaires, le projet pilote de la CONAMEB comprenait la diffusion en direct de l'atelier de plaidoyer budgétaire sur la station de radio locale Taanba de Fada. Une autre station de radio, Tin Tua de Fada, a assuré la diffusion dans les langues nationales. La diffusion télévisée a été assurée par la RTB Fada. L'atelier de plaidoyer budgétaire a également contribué à sensibiliser la communauté aux mécanismes de rapportage des VBG, telles que les lignes d'assistance téléphonique pour la protection des enfants.

Leçon 4 : Faire progresser la budgétisation décentralisée pour mettre fin aux mariages d'enfants et promouvoir l'éducation des filles

L'existence de lignes budgétaires dans les PDC est une condition préalable au financement et à la mise en œuvre des activités visant à mettre fin au mariage des enfants et à promouvoir l'éducation des filles. Cependant, les OSC participantes ont constaté que les PDC n'intègrent pas le mariage des enfants et sont très évasifs sur la promotion et le maintien de l'éducation des filles.

En général, dans la configuration budgétaire de l'Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA), les budgets des ministères sectoriels devraient tenir compte des priorités signalées par les institutions décentralisées (par exemple les départements régionaux de protection de l'enfance). Au niveau national, le budget ne reflète pas les besoins exprimés par les directions régionales car le budget décentralisé n'est pas intégré dans les lois des finances. Les préoccupations budgétaires au niveau décentralisé sont exprimées à travers deux documents majeurs : le plan de développement régional (PDR) et le plan de développement communal (PDC). Ainsi, l'intégration des lignes budgétaires pour l'élimination du mariage des enfants et la promotion de l'éducation des filles dans ces plans est une opportunité pour définir des besoins spécifiques et contextualisés ainsi que d'assurer leur financement et leur mise en œuvre.

En outre les défis liés à l'accès aux informations budgétaires et leur lisibilité constitue également un obstacle majeur. Les activités budgétisées pour mettre fin au mariage des enfants sont plus souvent incluses dans les lignes budgétaires pour l'éducation, la santé et les droits sexuels et reproductifs, ou l'autonomisation économique des filles et des femmes. L'analyse des budgets communaux et départementaux ne témoignent pas systématiquement de lignes budgétaires explicites qui sont directement liées au mariage des enfants. La disponibilité et l'accessibilité des documents pour l'analyse budgétaire est un défi permanent - certaines municipalités n'ont pas encore achevé leurs plans de développement et n'ont mis à disposition des OSC que des extraits de budget limités pour leur analyse.

Malgré la mobilisation des acteurs institutionnels décentralisés, la durabilité des initiatives qui contribuent à mettre fin au mariage des enfants est entravée par un manque de financement de la part du gouvernement central. Les OSC ont réagi au manque de précision des documents budgétaires et politiques décentralisés en plaidant pour que les autorités locales réorientent les ressources vers des programmes et des activités ayant un impact direct et mesurable sur le mariage des enfants et l'éducation des filles.

Au Togo, la CFME-T a félicité les autorités locales pour avoir fourni du matériel scolaire, des sage-femmes pour les centres de santé et pour avoir facilité l'établissement des actes de l'état civil, en particulier d'actes de naissance. Toutefois, la coalition souligne le manque de précision concernant le mariage des enfants dans des documents de politiques clés tels que le plan de développement communal et le budget municipal, où la ligne budgétaire "protection sociale" est supposée couvrir le mariage des enfants, mais le manque de clarté a un impact négatif sur les politiques visant à mettre fin au mariage des enfants.

La CFME-T a travaillé en étroite collaboration avec les maires de Kouma et de Lavié qui ont renforcé leur engagement à modifier les plans de développement communaux. Toutefois, les deux maires ont rencontré des difficultés à modifier la nomenclature et ajouter une ligne

budgétaire pour la protection de l'enfance au niveau du Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire.

Dans la province du Sourou au Burkina Faso, AJDS a identifié une lacune politique majeure : l'absence totale de lignes budgétaires pour lutter contre le mariage des enfants dans le PDC et le PAI. L'objectif de leur plaidoyer budgétaire était donc d'amener les autorités locales à inclure une ligne budgétaire pour la prévention du mariage des enfants dans la commune et dans la province du Sourou, qui compte huit communes. Leur plaidoyer budgétaire a été mené auprès du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation par l'intermédiaire du Conseil Municipal de Tougan.

L'analyse d'AJDS révèle que même pour les lignes budgétaires censées couvrir les services sociaux de base, les allocations budgétaires vont à la construction d'infrastructures autour des écoles, de la santé et de l'eau potable. En enquêtant sur la nature et la destination des allocations budgétaires, l'AJDS a su mener une analyse plus juste de la qualité des allocations budgétaires et peut tirer parti de son expertise technique pour inciter les décideurs à investir dans des activités qui contribuent à mettre fin au mariage des enfants. L'AJDS a organisé une réunion avec les parties prenantes et a mené des visites d'enquête et des activités de plaidoyer pour renforcer leur argument.

Leçon 5 : Promouvoir l'utilisation des données probantes issues de l'analyse budgétaire pour encourager un plaidoyer fondé sur les preuves

Les OSC qui ont consacré du temps et des ressources à une analyse budgétaire ont pu s'engager dans un plaidoyer budgétaire ciblé. La plupart d'entre elles ont également investi dans le renforcement des capacités des acteurs concernés, en particulier les décideurs locaux.

L'une des principales lacunes dans le plaidoyer budgétaire pour mettre fin au mariage des enfants est la coordination quasi inexistante entre les secteurs concernés. Au Togo, la CFME-T souligne le fait que les OSC limitent leur plaidoyer budgétaire à leur propre secteur, avec une consultation et une coordination insuffisante entre les secteurs concernés (éducation, protection, santé et droits sexuels et reproductifs).

Un autre apprentissage important est que le plaidoyer budgétaire doit se faire en temps opportun. Les OSC doivent être bien informées du calendrier politique et du cycle budgétaire afin de planifier stratégiquement leur plaidoyer budgétaire pour promouvoir une allocation plus équitable des ressources pour les politiques de genre, de protection et d'éducation. La mise en œuvre des projets pilotes de plaidoyer budgétaire n'a pas été planifiée en fonction du calendrier budgétaire national, ce qui a limité leur impact.

En République Démocratique du Congo, la FEMAC a mené son plaidoyer budgétaire après l'adoption de la loi de finances 2022. La FEMAC a certes pu obtenir l'engagement des représentants élus à intégrer une ligne budgétaire sur le mariage des enfants et l'éducation des filles dans la loi de finances 2023, mais concède que la crise sécuritaire pourrait rapidement inverser les priorités budgétaires à l'avenir. En Côte d'Ivoire, le GFM3 a également constaté qu'il est difficile de faire des changements des budgets en cours, et que le plaidoyer au niveau communautaire pour changer les pratiques et les politiques publiques est un long processus, en particulier au niveau décentralisé.

Au Togo, le plaidoyer budgétaire de la CFME-T a été limité par la disponibilité et l'accessibilité des documents pour l'analyse budgétaire, car les municipalités n'avaient pas achevé leurs plans de développement et n'ont mis à disposition que quelques extraits de budget pour l'analyse.

Leçon 6 : La nécessité de repenser le plaidoyer budgétaire pour mettre fin au mariage des enfants et promouvoir l'éducation des filles dans les situations de crise

L'Afrique de l'Ouest et Centrale a été touchée par diverses formes de crises humanitaires prolongées. Dans toute la région, le travail des OSC pour mettre fin au mariage des enfants et promouvoir l'éducation des filles a été sérieusement entravé par des perturbations politiques, des conflits armés violents, des catastrophes naturelles et la pandémie de COVID-19.

Le plaidoyer budgétaire pour mettre fin au mariage des enfants dans de tels contextes est plus complexe. En temps de crise, il a été constaté que les gouvernements Ouest Africains ont tendance à réorienter leurs ressources et leurs efforts vers les dépenses militaires et de sécurité plutôt que vers les services sociaux de base. Les politiques d'éducation, de santé et de protection sont souvent reléguées au second plan, ce qui soulève une question urgente : que faire lorsque les institutions cibles du plaidoyer budgétaire sont en crise ? Les OSC qui avaient initialement l'intention mener leur plaidoyer auprès d'institutions ciblées sont désormais confrontées à la rotation de personnel des ministères, aux gouvernements de transition, voire à l'absence totale de représentants.

PHOTO : Atelier de plaidoyer pour les membres du club des filles. Photo : AJDS



Les conflits armés et autres formes de crises humanitaires ont tendance à bouleverser le fonctionnement des services sociaux de base en particulier ceux de l'éducation, la santé et les droits sexuels et reproductifs. En l'absence d'infrastructures et de services éducatifs, la déperdition scolaire - c'est-à-dire l'abandon scolaire prémature et les mauvais résultats scolaires - a entraîné une augmentation de la prévalence des mariages d'enfants dans les régions touchées par les conflits, et a exposé les communautés à un risque accru d'extrémisme.

Six sur huit OSC mettant en œuvre ce projet pilote sont basées dans des pays touchés par de d'importantes crises sécuritaires ou par l'instabilité politique. Au Niger, le CCNEJ souligne la difficulté de mener un plaidoyer budgétaire dans un contexte de limitation des ressources communales, d'insécurité croissante, de fermetures d'écoles, de déplacements et d'insécurité alimentaire. Comme expliqué dans la section sur les limitations, trois OSC ont été sévèrement entravées par des crises pendant la mise en œuvre et le suivi du projet. Des investissements sont nécessaires pour mener des évaluations des risques et développer des stratégies d'atténuation afin de soutenir le travail de plaidoyer budgétaire des OSC, même en temps de crise.

Les organisations de jeunes investies pour briser le plafond de verre du plaidoyer budgétaire - Le cas de l'Association des Jeunes pour le Développement du Sourou (AJDS) au Burkina Faso.

Le plaidoyer budgétaire mené par les jeunes pour mettre fin au mariage des enfants et promouvoir l'éducation des filles peut avoir un impact transformateur. Lorsque les organisations de jeunes disposent d'outils sophistiqués et peuvent accéder aux décideurs, elles sont positionnées comme parties prenante légitimes et crédibles dans le processus de plaidoyer budgétaire.

Selon l'AJDS, le projet pilote de plaidoyer budgétaire a apporté une valeur ajoutée dans trois domaines clés :

1. **Renforcer la visibilité de l'OSC auprès des communautés et des acteurs des services publics, y compris les acteurs de la santé, de l'éducation et de la protection sociale.** Toutes ces parties prenantes clés demandent désormais le soutien technique de l'AJDS en matière de plaidoyer et d'autres questions telles que la nutrition.
2. **Sensibiliser le public aux mécanismes de signalement de l'AJDS et les rendre accessibles aux communautés.** L'AJDS a aidé les chefs de communauté à comprendre que le mécanisme de signalement est confidentiel et constitue l'un des meilleurs moyens de prévenir les mariages d'enfants. Depuis le projet, trois mariages d'enfants ont été évités grâce au mécanisme de signalement.
3. **Établir une bonne collaboration avec les représentants municipaux.**

Un soutien technique visant à améliorer la qualité du plaidoyer budgétaire peut augmenter de manière significative les chances de réussite de la mise en œuvre.

Les organisations dirigées par des jeunes ont identifié la formation et le soutien technique offerts par *Filles Pas Épouses* pendant la préparation et la mise en œuvre du projet comme un facteur clé de succès. Le renforcement des capacités en matière de plaidoyer budgétaire a permis à AJDS de développer des arguments solides pour engager les leaders communautaires et le conseil municipal dans le projet. Selon le coordinateur de l'AJDS, l'appui technique - comprenant un examen documentaire approfondi et une connaissance accrue de la méthodologie de plaidoyer budgétaire - a constitué une base solide sur laquelle ils ont pu construire leur plaidoyer. Grâce à cet appui, ils ont pris le leadership sur les questions de mariage des enfants et de l'éducation des filles au sein du comité d'analyse du PAI et du PDC de Tougan.

L'un des principaux enseignements tirés par le coordinateur de l'AJDS est le suivant : *"Pour réussir un plaidoyer, tous les acteurs doivent être impliqués autour du thème du plaidoyer. Ainsi, dans le cadre de notre projet de plaidoyer budgétaire, les acteurs de la santé, de l'éducation et de la protection sociale, les acteurs des mairies, les chefs coutumiers et religieux, les OSC dirigées par des femmes et des jeunes ont été impliqués."* Il ajoute que toutes ces parties prenantes ont contribué à la collecte de données pertinentes sur leur expérience et sur la manière dont le plaidoyer pourrait mieux les servir.

Le plaidoyer budgétaire en tant que processus transformateur

AJDS a capturé l'impact immédiat de son plaidoyer budgétaire pour mettre fin au mariage des enfants dans la province du Sourou. Les leaders communautaires et religieux ont démontré un changement radical de comportement, comme l'explique le coordinateur : "Désormais, l'imam de la grande mosquée de Tougan demande des documents d'état civil pour confirmer l'âge légal du mariage des mariés [avant de célébrer une union]". L'AJDS a également fédéré 120 membres d'OSC dirigées par des jeunes et des femmes autour des efforts de prévention et de lutte contre le mariage des enfants.

L'AJDS a anticipé l'impact politique à long terme de son plaidoyer budgétaire, en obtenant que les sept conseils municipaux de la province du Sourou intègrent des lignes budgétaires pour mettre fin au mariage des enfants dans les PAI et les PDC. Selon le coordinateur de l'AJDS, leur plus grand succès a été l'approbation du conseil municipal d'incorporer une ligne budgétaire pour prévenir le mariage des enfants dans le projet de PAI pour le budget initial de 2023. La commune de Tougan a également mis à disposition un terrain pour la construction d'un centre d'écoute et d'orientation pour les jeunes filles afin d'accompagner les rescapées et de prévenir le mariage d'enfants.

Le suivi des efforts de plaidoyer est essentiel pour promouvoir un impact durable. L'AJDS a intégré de multiples activités dans leur plan de plaidoyer, y compris la création d'un comité de suivi composé de 15 experts techniques, de conseillers municipaux, de dirigeants communautaires et de membres de l'AJDS.

L'AJDS s'est engagée à soutenir l'éducation des filles déplacées de Tougan et a utilisé le projet pilote de plaidoyer budgétaire pour sensibiliser ce groupe au risque de mariage d'enfants. Elle a investi dans le renforcement de la capacité des filles à se mobiliser pour leur propre éducation.

CONCLUSION

Dans leurs efforts pour promouvoir des investissements publics plus équitables dans les domaines du genre, de la protection de l'enfance ou de l'éducation en Afrique de l'Ouest et du Centre, les OSC peuvent constituer un contre-pouvoir *et* un allié stratégique pour le gouvernement. Dans toute la région, les OSC ont été confrontées à des défis importants dans la préparation et la mise en œuvre des budgets nationaux, car les situations économiques, politiques et sécuritaires complexes signifient que les plans de développement économique et social s'articulent autour de la priorisation des besoins.

Bien que l'environnement politique et humanitaire actuel ne soit pas propice à la promotion de la transparence et la redevabilité des gouvernements, les OSC ont travaillé sans relâche pour faire des droits des filles à l'éducation et à la protection une priorité. *Filles Pas Épouses*, en collaboration avec les OSC partenaires, continuera à contribuer à la création d'opportunités pour une meilleure participation des citoyens au financement équitable des politiques de lutte contre le mariage des enfants et de promotion de l'éducation des filles.